



12 4 MAI 2023

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 01/COORDO/PGNSP/SPM/2023

Nom du pays : République Centrafricaine
Nom du projet : Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP)
No. Identification : P174620
Financement : Banque mondiale
N° de don : IDA-D9950

Intitulé du Marché : Sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit externe comptable et financier du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public pour les exercices fiscaux 2021 et 2022 correspondants au fonds préparatoire du projet (PPA), 2023, 2024

No de référence : 01/COORDO/PGNSP/SPM/2023

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre du projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : *Sélection d'une firme chargée de la réalisation de l'audit comptable et financier du Projet PGNSP.*
2. L'objectif de la mission est de recruter les services d'un cabinet (« Auditeur Externe ») compétent pour :
 - (a) 1- Vérifier les comptes et de formuler une opinion sur les états financiers annuels arrêtés au 31/12 de chaque année. En d'autres termes, il doit s'assurer de la sincérité, de la régularité et de l'image fidèle des états financiers, des relevés des dépenses et des comptes spéciaux, conformément aux normes comptables admises, aux directives de la Banque Mondiale et à l'accord de financement, notamment sur l'éligibilité et la validité des dépenses effectuées par le projet ; (2021 et 2022 « PPA », 2023, 2024) ;
 - (b) Veiller à la performance du projet, autrement dit, les réalisations objectives assignées par l'Annexe Technique sur l'utilisation du crédit de la Banque Mondiale ;
 - (c) S'assurer de l'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer les rapports financiers fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions (y compris les fonds de contrepartie et les ressources des autres bailleurs) ;
 - (d) Veiller à la conformité de l'exécution du projet conformément aux termes de l'Accord de financement et aux règles de la Banque Mondiale ;
 - (e) 5- Il passera également en revue la régularité :

- des états d'inventaires physiques, des équipements, matériels et mobiliers ;
 - de l'évaluation de l'efficacité des mécanismes conçus pour assurer un système de gestion administrative et financière efficace.
 - de l'évaluation de la mise en œuvre des activités selon le manuel de procédures ;
- (f) Vérifier l'efficacité de la structure de l'organisation, la performance du projet dans la préparation de rapports financiers fiables et le maintien d'une comptabilité exhaustive de toutes les transactions du projet.
3. La Coordination du Projet invite les Cabinets d'audit et d'expertise Comptable qualifiés et légalement constitués et agréés (preuve d'existence légale et d'inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF à fournir) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
4. Les dossiers de candidature (30 pages maximum) comprendront les éléments essentiels suivants :
- (a) Une brève description de l'entreprise expliquant l'activité principale et le nombre d'années d'existence du Cabinet en adéquation avec la mission proposée ;
 - (b) Qualifications professionnelles du Cabinet en matière d'audit externe
 - (c) Organisation technique et administrative de la firme (Organigramme)
 - (d) Compétences générales du Cabinet ainsi que le nombre de membres clés de son personnel.
5. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivantes
- (a) Avoir démontré une expertise confirmée pour des missions en audit externe des projets de développement (préférentiellement 5 ans ou plus) ;
 - (b) Avoir exécuté au moins trois (3) mandats similaires ou plus jugés satisfaisants par le client (préférentiellement audit de projets financés par la Banque mondiale) ;
 - (c) Avoir exécuté au moins trois (03) missions d'audit final des projets sur financement Banque Mondiale dans les cinq dernières années à compter de l'année 2019 ;
 - (d) Avoir audité au cours des trois (3) dernières années des projets dont le montant cumulé est supérieur ou égal à US\$ 300 Millions.
6. Il est porté à l'attention du consultant que les dispositions du paragraphe 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt sont applicables.
7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Sélection à moindre Coût (SMC) telle que décrite dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le cadre du financement des projets de développement «Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » La version française du règlement susmentionné est accessible au site Web de la Banque Mondiale sur www.worldbank.org/procurement en cliquant sur « New Policy and Regulations ».

8. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres Cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.
9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires **du lundi au vendredi de 8 :00 AM à 4 :00 P.M.** à l'adresse ci-dessous.
10. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées par courrier ou par mail au plus tard le 16 juin 2023 à 15 heures 30 minutes à l'adresse ci-dessous :

Manifestation d'Intérêt pour le Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP)/
Sélection d'un auditeur externe pour l'audit comptable et financier du Projet PGNSP pour les
exercices 2021 et 2022 « PPA », 2023, 2024.

Coordination du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public

Secrétariat du projet AGIR/Ministère des Finances et du Budget

Adresse : Bâtiment de l'ancienne CAADE/Boîte Postale : 912 Ville Bangui,

Pays : République Centrafricaine /**Téléphone :** (236) 75.50.26.11/75.05.54.92 ;

Adresse électronique abakarmahamatd74@gmail.com/expertpassmarche.projetagir@gmail.com/
spmprojet.gnsp@gmail.com assistantespm.projetagir@gmail.com/ secrétariat.projetagir@gmail.com

Le Coordonnateur du PGNSP



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
PROJET PGNSP
AV. SAMAL BEL MASSER
BANGUI - RCA
ABAKAR MAHAMAT